

s'abriter des populations, Montréal, Arbent, Brion, Blies, Villars dans la Dombes, Poncin, la plus belle des résidences seigneuriales du Bugey, le siège de leur chambre des comptes. Ainsi que les comtes de Bourgogne, les Dauphins de Viennois et les sires de Coligny, les Thoire avaient un sceau sur lequel figurait un guerrier à cheval, tenant d'une main une épée nue, de l'autre un bouclier, avec cette inscription : *Sigillum domini de Thoire*. Celui des dames de Thoire représentait une châtelaine sur un palefroi, un oiseau au poing, ou bien, tenant une fleur.

Etienne I, sire de Thoire, ayant épousé Agnès de Villars, héritière des sires de ce nom, les Thoire, devenus souverains de la Dombes, ajoutèrent à leur nom celui de Villars. Leur écu était bandé de sept pièces d'or et de gueules ; leur cimier était un taureau ailé ; leur cri de guerre : *Villars !*

Humbert II, sire de Thoire, reçut d'Alix de Coligny, son épouse, les seigneuries de Cerdon et de Poncin ; Humbert III, de Béatrix, fille du duc de Bourgogne, Arbent, Martignat et Montréal. Ces grandes alliances élevèrent les Thoire à l'apogée de leur puissance.

Les sires de Coligny brillent d'une égale splendeur. Leur historien, du Bouchet, prétend qu'ils étaient issus des anciens comtes de Bourgogne, par induction du prénom *Manassès*, commun aux deux maisons, et de leurs armoiries portant une aigle d'argent couronnée, sur un champ de gueules (1). A l'appui de cette assertion très probable, il nous a conservé trois chartes que nous reproduisons en grande partie (2), car

(1) « L'aigle d'argent en champ de gueules que les comtes portoient dedans le grand estendard guerrier que l'on tenoit à Salins. » — Gollut, *Mémoires hist. des princes de la Franche-Comté de Bourgogne*, liv. II, pag. 131.

(2) Donation par le comte Manassès à l'abbé de Gigny, des églises de Tréfort et de Marboz avec leurs dépendances, en 974.

Idcirco ego Manasses Comes, tam pro me ipso quam pro genitore meo